



VILLE de MAYENNE

Budget annexe Eau et Assainissement

Note de Présentation synthétique accompagnant le projet de BUDGET PRIMITIF 2021



L'équilibre du budget primitif 2021

Ce budget est voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020, soit une reprise excédentaire de 571 763,05 € (contre + 513 181,58 € en 2020) en section de fonctionnement et excédentaire de 331 495,51 € (contre + 99 441,74 € en 2020) en section d'investissement.

L'équilibre du budget 2021 s'établit :

- pour la section de fonctionnement à **1 136 300 €** (en progression de 8,4 % par rapport au BP 2020)
- pour la section d'investissement à **1 885 246 €**

		Dépenses		Recettes	
	27K€	dépenses de personnel		Redevances Eau	215K€
	36K€	charges à caractère général			
	337K€	Amortissements		Redevances assainissement	300K€
1 136K€	5K€	Subventions		Loyers	5K€
	20K€	Charges financières			
	5K€	Dépenses imprévues		opérations d'ordre	44K€
	706K€	Autofinancement		Excédent 2020	572K€

		Dépenses		Recettes	
	1 272K€	dépenses d'investissement		Autofinancement	706K€
				Subventions	294K€
1 885K€	70K€	remboursement de dette		amortissements: recettes d'ordre	337K€
	94K€	dépense d'ordre et dépenses imprévues		Excédent 2020	432K€
	449K€	Reports de crédits 2020		Reports de crédits 2020	116K€

Pré requis : Le service public de l'eau comme celui de l'assainissement sont qualifiés par la loi « d'industriel et commercial » (art L.2224-11 du Code Général des Collectivités Territoriales). Les services publics industriels et commerciaux (SPIC) sont soumis à un principe d'équilibre strict : le financement de l'activité de ces services est assuré par la redevance perçue auprès de l'utilisateur. Les SPIC doivent être gérés en budget annexe.

Pour la gestion de ces deux services, la Ville a opté pour une délégation de service public au moyen d'un contrat de concession confié à la société VEOLIA EAU. Cette concession a été conclue à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 12 ans via un contrat d'affermage.

Nos deux services sont assujettis à la TVA et sont donc présentés Hors Taxes.

La section d'exploitation 2021

LES RECETTES D'EXPLOITATION 2021 :

RECETTES				
Chap	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
70	Produits des services	490 300,42	526 188,32	520 309,95
70611	surtaxe eau	210 000,00	215 831,95	215 000,00
70611	surtaxe assainissement	275 000,00	304 973,73	300 000,00
708	loyers relais radiophonie	5 300,42	5 295,36	5 309,95
77	Recettes exceptionnelles		87,28	
	Recettes réelles de fonctionnement	490 300,42 €	526 188,32 €	520 309,95 €
042	Opérations d'ordre	44 418,00	44 408,13	44 227,00
002	résultat n-1	513 181,58	513 181,58	571 763,05
	TOTAL Recettes de Fonctionnement	1 047 900,00 €	1 083 778,03 €	1 136 300,00 €

Les **recettes réelles 2021** s'élèvent à **520 310 €** et sont présentées en progression de 6% par rapport au budget voté en 2020 (+ 30 009 €). Elles se composent :

- des surtaxes proposées à 215 000 € pour l'eau et à 300 000 € pour l'assainissement. Leurs montants sont ajustés aux réalisés 2020. Il est proposé compte tenu du niveau des excédents 2020 et de l'autofinancement dégagé en 2021 de maintenir les tarifs à leurs niveaux de 2020. Le programme des travaux envisagés pourra être financé par les recettes d'exploitation inscrites sans revalorisation des tarifs supportés par les usagers.
- Les redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs téléphoniques occupant les châteaux d'eau sont budgétées pour 5 310 €.

Les **recettes totales 2021** progressent de 88 400 € par rapport au budget voté en 2020. Elles bénéficient du report favorable de l'excédent d'exploitation 2020.

- La reprise du résultat reporté de 2020 est favorable avec une progression de + 58 581 € entre le résultat repris au budget 2020 (513 181 €) et celui repris au budget 2021 (571 763 €).

LES DÉPENSES D'EXPLOITATION 2021 :

DEPENSES				
Chap	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
011	Charges générales	21 271,00	18 886,39	36 282,50
613	locations	300,00	248,00	300,00
61523	entretiens et réparations	15 000,00	13 612,95	15 000,00
616	assurances	1 800,00	1 595,07	1 800,00
617	études			10 000,00
618	divers	571,00	0,00	582,50
628	Adhésion Agence Technique de l'Eau			5 000,00
635	impôts	3 600,00	3 430,37	3 600,00
012	Charges de personnel	26 400,00	26 330,00	27 000,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
65	Charges de gestion courante	10,00	1,15	10,00
67	Subventions	4 000,00	4 000,00	5 000,00
66	Charges financières	22 005,00	20 858,74	20 000,00
	Dépenses réelles de fonctionnement	78 686,00 €	70 076,28 €	93 292,50 €
042	Amortissements	341 027,00	341 026,66	336 691,00
023	Virement à la section d'investissement	628 187,00		706 316,50
	TOTAL Dépenses de Fonctionnement	1 047 900,00 €	411 102,94 €	1 136 300,00 €

Les **dépenses réelles d'exploitation** sont composées :

- Des charges à caractère général pour **36 282,50 €** (39 % des dépenses réelles). Les principales dépenses de ce chapitre concernent :
 - o pour 15 000 € l'entretien des poteaux d'incendie et l'auto surveillance de la station d'épuration par le laboratoire d'analyses départemental,
 - o une dépense nouvelle de 5 000 € en cas d'adhésion à l'Agence Technique Départementale de l'Eau (ATDE)
 - o une dépense nouvelle de 10 000 € inscrite en études pour du repérage de réseaux et une campagne de recherche sur des micros polluants,
 - o Les taxes foncières relatives aux châteaux d'eau pour 3 600 €.
- Des charges de personnel pour **27 000 €** correspondant au remboursement annuel du budget général d'un poste de technicien du bureau d'études à 80% tel que délibéré le 15/12/2016.
- Des subventions sont inscrites pour un total de **5 000 €** dans le respect la loi Oudin Santini qui autorise les collectivités à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs. Ainsi des subventions aux associations Fraternité Amafisoa pour Madagascar et à l'Association d'Aide au Développement de Bousé du Burkina Faso sont envisagées à hauteur de 2 500 € par association.

- Des charges financières pour **20 000 €** correspondant au paiement des intérêts de la dette (détail des échéances en page 6),
- Des dépenses imprévues dans le respect d'un maximum de 7,5% des dépenses réelles de la section sont inscrites à hauteur de **5 000 €** dans le but de faire face à des dépenses exceptionnelles non prévisibles.

Les amortissements 2021 se chiffrent à **336 691 €**, ils correspondent à la constatation comptable de la dépréciation des actifs du budget. Ils sont déterminés selon le plan d'amortissement réel des biens inscrits à l'inventaire.

L'autofinancement propre à l'exercice 2021 ressort à **706 316,50 €** après reprise anticipée du résultat de fonctionnement 2020.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 :

RECETTES					
Chap	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021	reports 2020
001	résultat n-1	99 441,74	99 441,74	331 495,51	
021	virement SF	628 187,00	0,00	706 316,50	
1068	Dotation complémentaire réserve	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
1068	Excédent de fct capitalisé			912,04	
13	Agence de l'eau	371 300,26	0,00	126 000,00	
1313	Département		0,00	167 600,00	116 231,20
040	amortissements	341 027,00	341 026,66	336 691,00	
041	opérations patrimoniales	60 162,00	60 162,00		
	TOTAL	1 600 118,00 €	600 630,40 €	1 769 015,05 €	116 231,20 €
				1 885 246,25	

En recettes, on retrouve :

- Le résultat d'investissement excédentaire de 2020 de 331 495,51 €, niveau particulièrement favorable par rapport à celui dégagé en 2019 puisqu'il présente une augmentation de 232 054 €,
- Le virement de la section d'exploitation, constituant l'autofinancement 2021 pour 706 316,50 €,
- La dotation complémentaire issue du résultat de fonctionnement 2020 de 100 000 € pour compléter le financement de la section d'investissement,
- Les deux sources de financement externe via :
 - ✓ L'Agence de l'Eau pour 126 000 € à hauteur de 30% de la dépense engagée dans le cadre des travaux programmés en lien avec notre schéma directeur des eaux usées,
 - ✓ Le fonds départemental d'eau potable et d'assainissement attendu pour 2021 à 167 600 €.

(cf le détail associé au programme des dépenses d'investissement)

- Les amortissements, contrepartie de la dépense d'ordre de la section d'exploitation de 336 691 €,

- Les reports de crédits en recettes de 116 231,20 € correspondent aux subventions du fonds départemental notifiées en 2020 et attendues en 2021 pour les travaux de renouvellement des réseaux de la rue Anatole France.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 :

DEPENSES					
Chap	Intitulé	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021	reports 2020
040	subventions d'équipement	44 418,00	44 408,13	44 227,00	
041	opérations patrimoniales	60 162,00	60 162,00		
020	dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	
16	Emprunts et dettes	73 300,00	73 282,74	70 000,00	
2031	schéma directeur Eaux usées	13 740,00	3 180,00		4 290,00
21	réserve PPI schémas directeurs			272 380,50	
21	matériel spécifique à l'exploitation	1 067 016,00	30 284,49	705 000,00	405 841,31
213	château d'eau Hoche			139 100,00	
23	travaux extension de réseaux ou du concessionnaire	291 482,00	57 817,53	155 900,00	
238	avances		30 279,09		
2315	eau potable	142 999,66	3 763,91	58 978,00	22 873,55
2315	assainissement	148 482,34	23 774,53	96 922,00	15 633,89
	TOTAL	1 600 118,00 €	269 134,89 €	1 436 607,50 €	448 638,75 €
				1 885 246,25 €	

- Les crédits d'investissement 2021 sont proposés à hauteur de **1 885 246,25 €**. Ils comprennent :
 - ✓ les opérations d'ordre pour 44 227 €,
 - ✓ le remboursement du capital de la dette pour 70 000 € selon les échéances suivantes :

Echéance	Capital	Intérêts	Total
janvier 2021	21 715,81	8 375,06	30 090,87 EUR
février 2021	7 848,75	1 514,27	9 363,02 EUR
mars 2021	4 000,00	1 384,00	5 384,00 EUR
avril 2021			
mai 2021	7 892,48	1 432,54	9 325,02 EUR
juin 2021	4 000,00	1 349,40	5 349,40 EUR
juillet 2021			
août 2021	7 936,56	1 390,78	9 327,34 EUR
septembre 2021	4 000,00	1 314,80	5 314,80 EUR
octobre 2021			
novembre 2021	7 981,00	1 329,83	9 310,83 EUR
décembre 2021	4 000,00	1 280,20	5 280,20 EUR
	69 374,60	19 370,88	

- ✓ un crédit de dépenses imprévues à hauteur de 50 000 €,
- ✓ les reports de crédits de dépenses engagées (devis signés) sur l'exercice 2020 mais non facturées en 2020 pour 448 638,75 € dont les travaux de renouvellement des réseaux de la rue Anatole France,
- ✓ le programme de travaux propre à l'exercice 2021 se chiffre à 1 000 000 € et se décompose comme suit :

Travaux proposés	Dépenses			Recettes		
	Alimentation Eau Potable	Eaux usées	Total HT	Fonds Département	Agence de l'Eau	Total HT
Réaménagement collecte secteur rue Jeanne d'Arc/Quai Carnot/Pont Notre Dame		240 816 €	240 816 €	69 600 €	69 600 €	139 200 €
Station d'épuration du halage		66 340 €	66 340 €	6 200 €	18 600 €	24 800 €
Rue du Fauconnier ZA Poirsac sur 140m		30 000 €	30 000 €			-00 €
Chemin de Grinhard	40 000 €	116 000 €	156 000 €			-00 €
Rue du Prieuré de Berne		75 000 €	75 000 €	15 000 €		15 000 €
La Poterie Impasse de la Ronceraie		130 788 €	130 788 €	37 800 €	37 800 €	75 600 €
La Guesnière		15 000 €	15 000 €			-00 €
Réservoir Hoche	139 100 €		139 100 €	39 000 €		39 000 €
Rue de Fontaine	15 000 €		15 000 €			-00 €
Divers travaux d'extension de réseaux	35 978 €	35 978 €	71 956 €			-00 €
Travaux concessionnaires	20 000 €	40 000 €	60 000 €			-00 €
TOTAL	250 078 €	749 922 €	1 000 000 €	167 600 €	126 000 €	293 600 €

- ✓ une réserve de 272 380,50 € est inscrite à titre de réserve pour financer les travaux inscrits au programme pluriannuel d'investissement et déterminés par les schémas directeurs d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

FOCUS SUR LA DETTE :

La dette du budget annexe eau et assainissement au 01/01/2021 s'élève à **510 862 €**. Elle comprend un encours de 5 prêts et dispose d'un taux moyen de 3,73 %. Sa durée résiduelle moyenne est de 7 ans.

Présentation par type de risque :

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	435 861,84 €	85.32 %	3.90 %
Variable	75 000,00 €	14.68 %	2.76 %
Ensemble des risques	510 861,84 €	100.00 %	3.73 %

Présentation par prêteur :

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	160 000,00 €	31.32 %
SFIL CAFFIL	153 861,92 €	30.12 %
CREDIT MUTUEL	121 999,92 €	23.88 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 000,00 €	14.68 %
Ensemble des prêteurs	510 861,84 €	100.00 %

Présentation de l'encours par emprunt :

Prêteur	Capital restant dû	Date de fin	Durée résiduelle	Taux	Année de réalisation	Montant initial
	80 000,00 €	25/12/2030	9,98 ans	Taux fixe à 3.46 %	2005	200 000,00 €
	80 000,00 €	25/12/2030	9,98 ans	Taux fixe à 3.46 %	2005	200 000,00 €
	153 861,92 €	01/01/2027	6,00 ans	Taux fixe à 4.77 %	2007	400 000,00 €
	121 999,92 €	10/02/2026	5,11 ans	Taux fixe à 3.27 %	2011	300 000,00 €
	75 000,00 €	01/05/2028	7,33 ans	Euribor 3M + 3.22	2012	150 000,00 €